



trophées
diffuseurs
2009

Dépositaires et diffuseurs
au service du développement
des ventes de la presse

Dépositaires et diffuseurs



EN PARTENARIAT AVEC



Aujourd'hui Sport

L'ÉQUIPE



MONDADORI FRANCE

Aujourd'hui
en France

LE FIGARO



PRISMA PRESSE

Lagardère
ACTIVE

Critères

Le dépositaire présente la candidature de diffuseurs qui se sont illustrés en 2008 par des initiatives, des réalisations ou, plus globalement, un comportement commercial dynamique. Seront ainsi pris en considération différents critères tels que professionnalisme, dynamisme commercial, progression du chiffre d'affaires ou opération particulièrement réussie sur l'année (modernisation, formation, informatisation, vitrines, animations, création d'événement).

Trophées

Des Trophées (Plume d'Or, d'Argent et de Bronze) sont attribués dans chacune de ces six catégories :

- **Maison de la Presse**
- **GMS (exclusivement intégré)**
- **Presse Tabac**
- **Magasin traditionnel**
- **Quotidien**
- **Saisonnier**

Le nombre total de dossiers présentés par le dépositaire n'est pas limité. Les trois premiers diffuseurs de chaque catégorie se verront remettre un trophée et une vitrophane.

Qui peut concourir ?

Tous les dépositaires soucieux de faire connaître le travail de diffuseurs performants, à l'exception des dépositaires membres du jury.

Tous les diffuseurs ayant au minimum 12 mois d'ancienneté et appartenant à l'une de ces catégories : Maison de la Presse, GMS, Presse Tabac, Magasin traditionnel, Quotidien, Saisonnier.

Jury

Il est composé

- de dépositaires ayant eu des diffuseurs récompensés en 2008^(*)
- des éditeurs partenaires
- du Président de l'UNDP ou son représentant
- du Président du SNDP
- d'un représentant de *La Tribune de la Vente*

(*) Dans la mesure où il est membre du jury, le dépositaire ne peut présenter de candidat.

Le jury appréciera la pertinence et la qualité du dossier mais aussi :

- la présentation générale sur support papier (maximum 10 pages, format 21 x 29,7 cm)
- la pertinence des documents associés (photos, chiffres, argumentaires...).

Cérémonie

Dix-huit Trophées seront décernés le 14 mai 2009 en fin d'après-midi dans les salons de la Maison des Arts et Métiers à Paris. Les six premiers lauréats de chaque catégorie se verront offrir un week-end dans un Relais et Châteaux de leur choix.

Le calendrier

Jusqu'au 31 mars

Constitution des dossiers et envoi des candidatures au SNDP

10 avril

Date limite de réception des dossiers

Fin avril

Délibération du jury

14 mai 2009

Remise des Trophées dans les salons de la Maison des Arts et Métiers à Paris

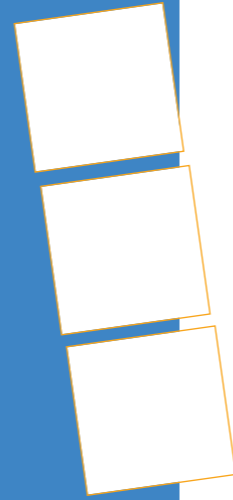
trophées

mai 2009

1 4 m a i 2 0 0 9



trophées
diffuseurs
2009



DÉPOSITAIRES ET DIFFUSEURS

AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DES VENTES DE LA PRESSE

SNDP

7 rue du 4 Septembre - 75002 PARIS
Tél 01 44 50 53 20 - Fax 01 44 50 53 29
smdp@smdp.fr

